



CHAMPIONNAT RÉGIONAL VTT XC FLANDRES ARTOIS PICARDIE 2022

PRÉSENTATION DE L' ÉPREUVE :

Épreuve : Le RETZ BIKE CLUB organise le Championnat Régional UFOLEP VTT XC FLANDRES ARTOIS PICARDIE 2022

Date : le 24 Avril 2022

Lieu : Villers-Cotterêts "Le Trou du Chat"
Rue des Bucherons. Déchetterie de Villers-Cotterêts
Point GPS : Latitude N49.23772° Longitude E3.09025°
Circuit de 5,5 Kms à effectuer X fois selon les catégories

Tarifs : Benjamins à cadets / Cadettes : 5 Euros
Juniors / Féminines / Adultes jusque 60 Ans et + : 8 Euros
Tandems : 16 Euros

Pas d'inscription sur place.

Une inscription sans règlement ne sera pas prise en compte.

Les engagements sont à envoyer groupés par clubs accompagnés du règlement.

L' attribution des dossards se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Engagements : Uniquement par courrier avant le 19 Avril 2022 à l'adresse suivante :

Marc BATAILLE 32 Avenue des Merisiers 02600 VILLERS-COTTERÊTS

Pour tout renseignement téléphone : **06.29.99.35.52**

Épreuve ouverte uniquement aux licenciés UFOLEP Aisne, Oise et Somme.



CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP VTT XC FLANDRES ARTOIS PICARDIE

Lors du retrait des plaques, les concurrents devront présenter leur **licence, carton VTT et Pass sanitaire** suivant la réglementation en vigueur à ce moment là.

Zone de Dépannage :

L'assistance technique est autorisée aux conditions suivantes :

- Elle consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo, à l'exception du cadre.
- Elle n'est autorisée que dans les zones prévues à cet effet (au maximum deux zones sur le circuit). Le matériel de remplacement (à l'exception du vélo) doivent y être déposés.
- Chaque Club ne pourra utiliser, en dépannage, que le matériel qu'il aura déposé et devra désigner un responsable qui sera chargé de veiller sur ce matériel.
- Pour effectuer les réparations, le vététiste peut bénéficier de l'aide d'une tierce personne (membre du Club); cette personne devra être désignée au préalable lors de l'engagement.
- Le changement de roues ne peut également être effectué que dans les zones de dépannage.
- Toute autre aide extérieure, réalisée en dehors des zones d'assistance, entraînera la disqualification du compétiteur. Est considérée comme aide extérieure, toute aspersion volontaire de liquide sur la chaîne, les dérailleurs, la cassette de roue libre, si celle-ci n'est pas effectuée par le compétiteur lui-même.
- Le compétiteur peut transporter des outils et des pièces de rechange à condition qu'ils ne constituent pas de danger pour le compétiteur lui-même ou les autres concurrents.
- Changement de vélo interdit. Le vététiste doit franchir la ligne d'arrivée avec la plaque de guidon qui lui a été attribué au départ.
- Changement de roues interdit en tout point du parcours ainsi que l'échange entre compétiteurs.

Remarque : Des commissaires sur le circuit et dans les zones d'assistance technique veilleront à la régularité de l'épreuve et aux remplacements de matériel.

Tenue vestimentaire : LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE DÈS L' ECHAUFFEMENT

En course le port du casque et le maillot sont obligatoires (les maillots publicitaires ainsi que les maillots des groupes sportifs sont interdits).

Disqualifications : Sur décision du directeur de course ou du commissaire UFOLEP

- Pour non-respect du règlement de l'épreuve.
- Pour non-respect des autres concurrents, des spectateurs, des organisateurs.



- Pour non-respect du site (interdiction de jeter des détritux dans la nature).
- Pour non-respect des règlements sportifs

Abandons : Pour des raisons de sécurité, de chronométrage et de respect du site, tout concurrent qui est contraint à l'abandon s'engage à rejoindre l'arrivée par les seules voies du parcours, pour y restituer sa plaque de cadre.

Contrôle médical : Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné, de s'assurer au podium, si il est retenu ou pas pour le contrôle médical.

Sécurité et respect de la nature : Tout concurrent s'engage à respecter le code de la route si le parcours emprunte des infrastructures routières, à respecter l'environnement et la nature (merci de garder les emballages de produits énergétiques dans vos poches).

Récompenses : LE PORT DU MAILLOT ET CUISSARD OU COLLANT LONG OU ZIPPE EST OBLIGATOIRE LORS DE LA REMISE DES RECOMPENSES

Au 1er de chaque catégorie : Un maillot, un bouquet et une médaille

Au 2ème de chaque catégorie : Une médaille

Au 3ème de chaque catégorie : Une médaille

PROGRAMMES DES ÉPREUVES :

* 9H00 - 10H30 : Reconnaissance du circuit

* 10H30 : Départ pour les catégories suivantes :

Jeunes M et F 13/14 Ans

Jeunes M et F 15/16 Ans

Féminines de 17/29 à 50 Ans et plus

Adultes Masculins 50/59 Ans

Adultes Masculins 60 Ans et plus

Tandems

* 12H15 : Départ pour la catégorie suivante : Jeunes M et F 11/12 Ans

Reconnaissance interdite pendant les épreuves du matin .

Autorisée seulement à la fin des épreuves du matin.

13H00 : Podiums et remise des récompenses pour les épreuves du matin

* 14H00 : Départ pour les catégories suivantes :

Jeunes Masculins 17/19 Ans

Adultes Masculins 20/29 Ans

Adultes Masculins 30/39 Ans

Adultes Masculins 40/49 Ans

16H45 : Podiums et remise des récompenses pour les épreuves de



l' après-midi

Catégories d' âges :

- Jeunes 11/12 Ans Masculins et Féminines 2010 - 2011
- Jeunes 13/14 Ans Masculins et Féminines 2008 - 2009
- Jeunes 15/16 Ans Masculine et Féminines 2006 - 2007
- Adultes 17/19 Ans 2003 - 2005
- Adultes 20/29 Ans 1993 - 2002
- Adultes 30/39 Ans 1983 - 1992
- Adultes 40/49 Ans 1973 - 1982
- Adultes 50/59 Ans 1963 - 1972
- Adultes 60 Ans et + 1962 et avant
- Adultes Féminines de 17/29 Ans inclus 1993 - 2005
- Adultes Féminines 30/39 Ans 1983 - 1992
- Adultes Féminines 40 Ans et + 1973 - 1982
- Adultes Féminines 50 Ans et + 1972 et avant



